

**Rapport du comité des politiques éducatives (CPE)**  
**Rencontre du 29 janvier 2024**

**Mises à jour de Mozaik, GPI et SMART**

Jason Cantelmi du département IT sera présent aux prochaines rencontres pour aider à résoudre les problèmes. Certains problèmes liés aux mises à jour de Mozaik, GPI et SMART n'ont toujours pas été abordés. Si des questions sont soulevées, svp, contactez un des membres du comité afin que nous puissions en discuter lors de notre prochaine rencontre.

**Ateliers à venir**

La conférence LCEEQ est prévue pour les 12 et 13 février à Laval.

Journée régionale du 9 février : l'accent sera mis sur les projets éducatifs. Des explications seront offertes quant aux projets éducatifs. Il s'agit d'un document légal incluant certains objectifs et éléments obligatoires. La responsabilité et l'autonomie de l'école seront abordées. Les écoles peuvent avoir différents indicateurs. Toutes les écoles et tous les employés recevront la même information. La documentation sera fournie aux écoles qui le souhaitent, pour leur permettre de travailler sur leur orientation et objectif. Les équipes-écoles peuvent décider à quelle hauteur elles souhaitent participer et de quelle façon elles souhaitent procéder. L'objectif est de soumettre le projet d'ici juillet.

Des questions ont été soulevées à savoir quels ateliers sont offerts en présentiel; certains sont offerts en format virtuel. Le département des services éducatifs tente d'offrir une variété d'ateliers soit en présentiel ou en format virtuel afin de répondre aux besoins de tous les participants.

**Programme CCQ à venir**

Le programme CCQ devrait commencer l'année prochaine. La libération et les fonds pour la formation seront fournis par le ministère. Il est possible qu'un certain temps soit nécessaire pour que les enseignantes et enseignants soient à l'aise avec le programme. Les écoles devraient tenir des discussions avec leurs employés concernant le cours; une souplesse avec le co-enseignement. Le cours devra faire partie de l'horaire de l'élève, qui devra être évalué, et le contenu (même les sujets de nature sensible) devra être entièrement enseigné.

**Groupe de travail EDDI**

LCEEQ financera en grande partie le travail lié aux livres tant en français qu'en anglais. EDDI élabore des leçons basées sur les livres. La libération sera couverte par LCEEQ.

**Formation continue**

Maggie Soldano a présenté son rapport en soulignant que le MEQ a approuvé la réorganisation de notre plan pour élargir le programme de plomberie et chauffage au centre VACC et le programme en électricité au centre PEC. Grâce à cet investissement par le MEQ, nous serons en mesure d'ajouter 3 cohortes additionnelles par année. Des clarifications quant au nombre de cohortes ont été demandées par le SEP.

La phase 2 du projet de construction est en cours au centre pour adultes Place Cartier. En raison du nombre limité d'espace disponible à l'avant de l'établissement, certains cours sont exceptionnellement offerts à distance durant le jour. On prévoit que la phase 2 sera complétée dans 1 an.

Le MEQ lancera bientôt une nouvelle AEP en santé pour les travailleurs au cours de l'été afin de répondre aux besoins projetés. Les élèves seront interviewés et sélectionnés par le CIUSSS pour recevoir une bourse de 12 000 \$. Nous prévoyons accueillir une cohorte au centre de formation professionnelle PACC et une cohorte au centre WICC quelque temps d'ici la fin du mois de mars.

### **Invités**

Andrea Fraser, agente de liaison du ministère était présente à la rencontre. Elle est responsable de la sanction des études. Sam Rubertucci est responsable du SRAM.

Les examens de reprise prévus pour janvier ont été modifiés. Ils ont commencé la semaine dernière et se poursuivront jusqu'en février.

Les dates des épreuves du MEQ du mois d'août n'ont pas changé. Épreuves de juin – la dernière épreuve est prévue pour le 20 juin 2024 et sera pour les maths CST.

Les dates pour les épreuves du ministère au primaire n'ont pas encore été soumises.

Une discussion a suivi concernant le SRAM, les épreuves, les échéances et les dates de remise.

### **Achat de matériel pédagogique et politique d'achats de la CSLBP**

Une application rigoureuse de la politique d'achats a été mise en œuvre dans certaines écoles et certains centres. Dans certains cas, cela engendre quelques problèmes pédagogiques. Mathieu Canavan soulèvera la question et fera un suivi auprès du comité pertinent. Alana Quinn-Leroux mentionne que la politique doit être respectée. Les règles sont observées plus rigoureusement que par le passé.

### **Discussion sur l'évaluation de l'apprentissage de l'élève: évaluation à l'extérieur des heures de classe**

Des conversations ont eu lieu avant le lancement des normes et modalités d'évaluation qui ont été présentées au conseil des commissaires à l'automne. La politique doit refléter ce qui est indiqué à la Loi sur l'instruction publique et doit permettre une certaine souplesse aux écoles et centres. La discussion sera basée sur certains problèmes et l'objectif est de soutenir les écoles et les centres du mieux possible. Une conversation a suivi quant à l'évaluation à l'extérieur des heures de classe.

### **Plan de rattrapage du MEQ**

Un montant de 685 000 \$ a été fourni à la CSLBP. Nathia Messina travaille avec les écoles primaires pour élaborer des paramètres pour des sessions additionnelles de même que sur le recrutement de volontaires. Les noms des élèves qui souhaitent participer ont été partagés.

La situation dans les écoles secondaires est un peu plus compliquée, car il y a plus de matières à couvrir. Les écoles recevront entre 20 000 \$ et 30 000 \$. On demande aux écoles de prendre une décision sur le plan local quant à quelles matières ont connu de faibles résultats et les écoles décideront de la façon dont

ces sessions additionnelles seront ajoutées à l'horaire (temps, format...). Le degré de souplesse liée à la façon dont le tout sera effectué relève d'une décision de l'équipe-école. La recommandation de la CSLBP prévoit 10 heures par groupe d'un maximum de 5 élèves pour environ 5 semaines, mais ceci n'est pas une exigence.

Le consensus est qu'il n'y aura aucune activité au secondaire, alors que certaines activités pourraient être prévues pour la semaine de relâche. Le salaire est à confirmer, présumément 1/1000e du salaire d'un enseignant, mais la conversation doit encore avoir lieu concernant la planification et la correction. En ce qui concerne le plan de rattrapage, la priorité sera donnée aux enseignantes et enseignants (à temps plein, à temps partiel, enseignantes ou enseignants retraités, stagiaires).

Soumis par  
Marie-Pier Michaud